



Istituto Comprensivo Statale Mestre 5 "Lazzaro Spallanzani"

Via Cima d'Asta 8 – 30174 Venezia Tel. 041 877 70 70/041 61 40 07

mail: veic875005@istruzione.it Cod. Min: VEIC875005

MANUEL POUR LES FAMILLES DE LANGUE AUTRE QUE L'ITALIEN

Bienvenues dans notre école..

Ici dessous des informations importantes

L'institut L. Spallanzani accueille les enfants de trois à quatorze ans dans ses écoles.

- Dans l'école maternelle de trois à six ans.
- Dans l'école primaire de 6 à 11 ans
- L'enseignement secondaire inférieur de 11 à 14 ans

Les informations d'inscription et les services scolaires généraux sont disponibles au bureau de l'école.

Le secrétariat reçoit:

LUNDI	MARDI	MECREDI	JEUDI	VENREDI
11:30 - 12:30	08:30 - 10:30	11:30 - 12:30	11:30 - 12:30	11:30 - 12:30
	15:30 - 16:30	15:30 - 16:30		

Les mêmes informations traduites dans les langues suivantes sont disponibles sur le site internet de l'école <https://www.icspallanzanimestre5.edu.it/> et au secrétariat

- ANGLAIS,
- FRANÇAIS,
- ESPAGNOL,
- ROUMAIN,
- TURC,
- BANGLA,
- CHINOIS

Les horaires scolaires sont les suivants

- Jardin d'enfants(ecole maternelle): de 8h à 16h
- Ecole primaire: de 8h10 à 16h15

Un service d'entrée anticipée est disponible de 7h30 à 8h10 (payant).

Il est important de respecter les horaires

Les heures d'école peuvent changer pour des vacances, des ,voyages scolaires, des grèves ou d'autres causes soudaines. Les avertissements doivent toujours être vérifiés.



Sur le site il y a le calendrier avec les jours de fermeture de l'école pour les vacances
<https://www.icspallanzanimestre5.edu.it/menu-principale/calendario-scolastico-rapporti-scuola-famiglia>

Les enseignants ont besoin de certaines données (numéros de téléphone, autorisations, documents) pour contacter les familles en cas de besoin

En cas de problème de santé (allergies, médicaments de secours ...), la famille doit le signaler au secrétariat et aux enseignants

Les enfants ne peuvent être remis qu'aux parents. Si pour quelque raison que ce soit, un autre membre de la famille est délégué, il est nécessaire de remplir un formulaire spécifique et de fournir les documents du délégué.

Chaque enfant a un livret de communication. Vous devez le regarder tous les jours pour vérifier les avis et l'utiliser pour justifier des absences, des revenus ou des départs anticipés.

Les absences pour maladie supérieure à 5 jours doivent être justifiées par un certificat médical.

Dans chaque classe, un parent (représentant de classe) aide les enseignants de l'organisation et peut donner des informations sur les activités et les engagements. Il est utile de communiquer avec cette figure.

Dans les premiers jours d'école, les enseignants de chaque classe donneront des informations sur le matériel scolaire et l'organisation interne.

ÉQUIPE ACCUEIL

L'institut a un groupe d'enseignants et de parents appelé ÉQUIPE ACCUEIL qui organise des informations et des activités également utiles pour l'inclusion des familles d'une autre langue maternelle.

Sur le site Web de l'école, vous trouverez la section à consulter.

L'école collabore avec des bénévoles qui aident les étudiants dans l'étude après les heures de classe. Ce service a lieu dans les espaces de certaines paroisses du quartier et ce sont les enseignants qui établissent des contacts en cas de besoin.

Liste des fiches d'information disponibles et traduites.

1. Rencontres avec la famille
2. Autorisation des parents pour les voyages éducatifs
3. Autorisations des parents, entrée / sortie anticipée
4. Autorisation des parents en cas de absence
5. Avis de suspension des activités scolaires
6. Formulaire de procuration pour le retrait de l'étudiant à la sortie

